



Date : 9 mai 2017

Président : Joël MORET-BAILLY

Références :

N° de Saisine :

HCD - Avis n° 17 - 9

Publié sur le site internet de la CFEA

Haut comité de déontologie de l'expertise en automobile

Avis relatif à la difficulté d'accès aux données dimensionnelles du constructeur d'un véhicule

La question posée au Haut comité de déontologie de l'expertise en automobile est relative à la difficulté rencontrée pour accéder à diverses données constructeurs présentées comme utiles pour la réalisation d'une mission de suivi de travaux dans le cadre d'une procédure « véhicules endommagés ».

Cette question échappe à la compétence du Haut comité, lequel n'est compétent que pour connaître des questions liées à la déontologie des experts en automobile. Elle relève plutôt des instances représentatives de la profession.

Délibéré :

La question n'entre pas dans le champ de compétence du Haut comité, lequel ne peut répondre qu'aux questions déontologiques liées à la profession d'expert en automobile.

Délibéré et adopté par le Haut comité de déontologie en sa séance plénière du 9 mai 2017, présidée par Monsieur Joël Moret-Bailly.